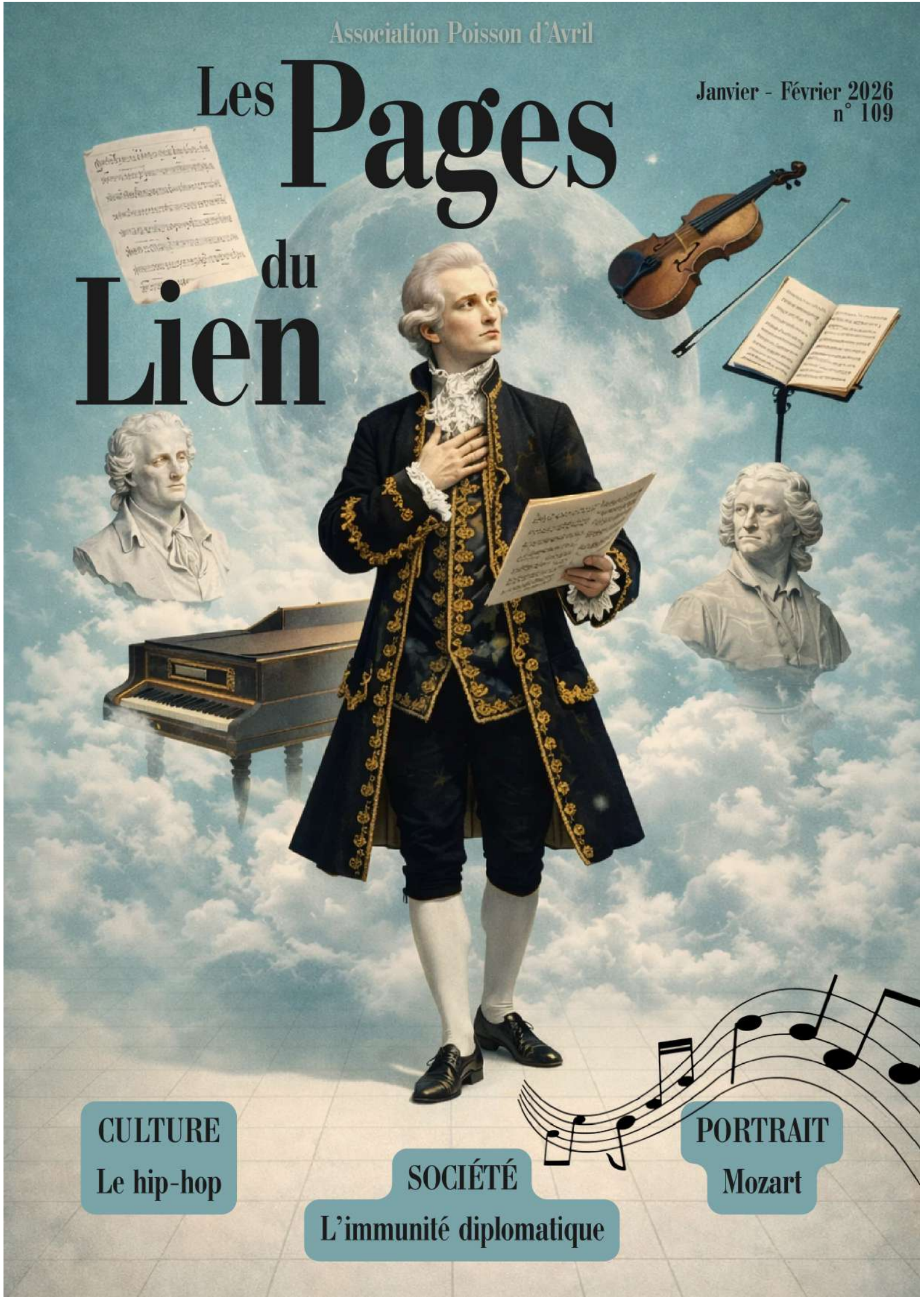
Association Poisson d'Avril

Les Pages du Lien

Janvier - Février 2026
n° 109



CULTURE
Le hip-hop

SOCIÉTÉ
L'immunité diplomatique

PORTRAIT
Mozart

Les nouveaux visages de Poisson d'Avril

Déborah. 45 ans. Après plusieurs expériences professionnelles non concluantes. elle souhaite se reconvertir et trouver sa voie.

Sébastien. 47 ans. J'ai obtenu mon titre de Technicien Supérieur en Méthode et Exploitation Logistique en 2011 et après un important problème de santé j'ai du me rediriger vers mon métier de base. la restauration. Avec l'aide de l'association Poisson d'Avril j'ai pour projet de trouver un poste dans la restauration collective.





Nos départs

Agnieszka Beauruelle

J'ai passé trois années à Poisson d'Avril. Je sortais d'un très grand isolement et d'un manque total de confiance en moi. Ici j'ai pu. petit à petit me reconstruire et me sociabiliser. En parallèle de mon travail j'ai pu entamer une formation d'un an pour acquérir le métier de relieur. L'association apporte un vrai soutien. bienveillant. Il est moral quand on doute. quand on s'égare. quand on perd l'envie d'avancer. On ne m'a pas laissé m'enliser dans mes difficultés. Je me suis sentie comprise et encouragée tout du long. Au terme de ma formation. j'ai passé et réussi avec mention le CAP relieur d'art. J'ai créé une micro_entreprise et. à mon rythme et désormais autonome. je la fais évoluer. Merci d'avoir été là pour moi et d'avoir cru en moi.

Sandrine Alberola

Je remercie l'association Poisson d'Avril d'avoir été un tremplin ... Elle a récemment été embauchée au sein de la ressourcerie La Ruche. et nous lui souhaitons pleine réussite dans ce nouveau projet.



SALARIÉS POLYVALENTS : Sandrine Kolecki / Agnieszka Beauruelle / Sandrine Alberola / Marius Sure / Camille Darmony / Olessia Khomenko / Déborah Janocka / Sébastien Peschet

MISE EN PAGE : Camille Darmony

COUVERTURE : Camille Darmony

DIRECTION : Corinne Cipriani

CONTACT

secretariat@pda-falaise.fr

Facebook : Association Poisson d'Avril Falaise

Instagram : associationpoissondavril

Site web : https://pda-falaise.fr

Ce bimestriel est disponible en ligne sur notre site internet, via un abonnement. Aussi, vous pouvez nous soutenir financièrement en vous abonnant ou en faisant un don à votre convenance, sachant que vous pouvez bénéficier des déductions fiscales au titre de dons à un organisme d'utilité sociale.

Poisson d'Avril vous propose plusieurs formules :

Abonnement annuel au bimestriel " Les pages du lien " :

- 25 €

Souscription :

- 50 €
- 75 €
- 100 €
- Au choix: €

Nous remercions particulièrement tous les abonnés qui nous soutiennent et nous espérons que vous serez de plus en plus nombreux à nous accompagner.

Sommaire

n°109

janvier - février 2026

LE BIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION POISSON D'AVRIL / FALAISE

Vous l'avez remarqué, "Le Journal du Lien" devient "Les Pages du Lien" mais toujours avec le même soin apporté à nos articles.









02 Le mariage pour tous

03 Le joueur de tennis Rafael Nadal

04 Le Cap-Vert, un archipel sans stress

06 L'artiste photographe Sophie Calle

08 Qu'est-ce que l'immunité diplomatique ?

10 Les femmes dans la résistance

12 Les jumeaux siamois

14 Mozart, entre génie et fragilités humaines

16 Les voitures électriques, quels constats ?

18 Peut-on vivre dans une ville musée ?

20 Le Hip-Hop

22 L'affaire du chlordécone aux Antilles

24 Lady Gaga

Nos Partenaires

SALLE DE RÉDACTION DU BIMESTRIEL :
5, impasse Coluche - 14700 FALAISE
TÉL : 02 31 90 01 90 / MAIL : secretariat@pda-falaise.fr
VERSION NUMÉRIQUE DU BIMESTRIEL SUR NOTRE SITE INTERNET /
TIRÉ À 20 EXEMPLAIRES / IMPRESSION RÉALISÉE PAR NOS SOINS /
DÉPÔT LÉGAL À PARUTION / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



LE MARIAGE POUR TOUS

Le mariage entre personnes du même sexe en France, également qualifié de mariage homosexuel ou mariage pour tous, est autorisé par la loi depuis le 17 mai 2013. Il consiste en la possibilité pour un couple de deux hommes ou de deux femmes de contracter une union civile, auparavant réservée à un homme et une femme.

De 1990 à 1998, plusieurs parlementaires, le premier étant Jean-Luc Mélanchon, déposent sans succès des propositions de loi afin d'instaurer un nouveau contrat civil. La longue bataille politique et sociétale pour la reconnaissance du couple homosexuel trouve une issue sous le gouvernement Jospin, par l'adoption du PACS le 15 novembre 1999, ouvert aux couples hétérosexuels et homosexuels. Cette loi est fortement contestée par la droite. Le pacs n'est pas signé en mairie mais dans un tribunal d'instance ou une ambassade et, en cas de décès d'un des partenaires, le survivant n'est pas héritier du défunt. Il ne permet pas non plus l'adoption conjointe.

Dans les années qui suivent l'adoption du PACS, la plupart des partis politiques de gauche se déclarent en faveur de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe.

Le 5 juin 2004, le maire de Bègles, Noël Mamère célèbre un mariage entre deux hommes. Le 27 juillet le tribunal de grande instance de Bordeaux statue sur la question du sexe des époux et finit par annuler cette union. Cette décision est confirmée par la cour d'appel puis par la cour de cassation. Le 8 juin 2007, est de nouveau proposée une loi clarifiant l'accès au mariage des couples de personnes de même sexe.

En 2009, la maire de Montpellier, Hélène Mandroux, lance un appel en faveur du mariage des couples de même sexe et l'adoption homoparentale. Elle est rejointe par des dizaines de maires, par des associations, et quelques milliers de signataires particuliers. Plusieurs propositions de loi sont déposées devant le Parlement, mais aucune n'est adoptée.

En 2012, François Hollande promet dans son « engagement 31 » d'ouvrir le mariage aux couples homosexuels. Une fois élu, cette promesse est reprise par son parti lors des élections législatives de 2012. Le projet de loi s'est étalé sur une période de six mois, faisant de ce texte l'un des plus longuement débattus. Le 27 avril 2013, l'Assemblée nationale adopte la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe. Le conseil constitutionnel la déclare intégralement conforme à la Constitution. Le même jour, la loi est promulguée par le président de la République, puis publiée au Journal Officiel le lendemain.

Ce projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe a fait l'objet de débats importants et a connu en France une opposition plus forte que dans d'autres pays européens.

La manif pour tous, fondée en 2012, devenue le Syndicat de la famille en 2023, est le principal collectif d'associations, officiellement 37, qui réunit 70 à 200000 personnes, militant contre le mariage homosexuel.

Le premier mariage homosexuel français a été célébré le 29 mai 2013 à Montpellier.

En 2024, sur 247000 mariages célébrés en France, 7000 l'ont été entre personnes du même sexe, soit 2,8 % de tous mariages confondus. C'est un véritable changement sociétal.

Sandrine KOLECKI



Rafael Nadal, un champion d'exception

Rafael Nadal est l'un des plus grands joueurs de tennis de tous les temps. Né le 3 juin 1986 à Manacor en Espagne, il est surnommé le "Roi de la terre battue" en raison de sa domination sans précédent à Roland-Garros. Il est célèbre pour sa combativité à l'image de l'une de ses déclarations : "Ce qui me motive, ce n'est pas seulement de gagner, c'est de continuer à me battre. Le jour où je ne ressentirai plus cette envie, j'arrêterai."



Palmarès sportif

22 titres du Grand Chelem, dont :

14 Roland-Garros (record absolu, 112 victoires pour 4 défaites).
4 US Open.
2 Wimbledon.
2 Open d'Australie.

2 médailles d'or olympiques :

A Pékin en simple (2008) et en double avec Marc Lopez à Rio (2016).

Il a été également 209 semaines en tant que numéro 1 mondial, il a plus de 92 titres ATP en simple. C'est le recordman de victoires sur terre battue avec 63 titres.



Style de jeu

Il est connu pour son jeu physique, ses coups liftés puissants, sa défense acharnée et une force mentale exceptionnelle.
Gaucher, il met constamment ses adversaires sous pression avec son topspin extrême, en particulier sur terre battue.
Il a été célèbre pour sa rivalité légendaire avec Roger Federer, puis avec Novak Djokovic.

Distinctions et titres

Il est élevé au rang de Marquis de Llevant de Mallorca en juin 2025 par le roi Felipe VI. Il a eu de nombreuses distinctions sportives et civiles en Espagne et dans le monde entier. Il est admiré pour son humilité, sa discipline et son esprit sportif.

Vie personnelle

Il est marié à Xisca Perello depuis 2019, père d'un petit garçon, Rafael Jr., né en octobre 2022. C'est un homme discret, il accorde une grande importance à la famille et à ses racines à Majorque.

Engagement hors du court

En 2016, il a fondé la Rafa Nadal Academy à Manacor, centre de formation pour certains joueurs. Il est très impliqué dans sa fondation caritative, la Rafa Nadal Foundation, axée sur l'éducation et le sport pour les enfants défavorisés. Il est passionné de golf, de football, de bateau, et est un entrepreneur actif dans le monde des affaires (hôtellerie, nutrition...).

Retraite

Nadal a annoncé sa retraite officielle professionnelle en novembre 2024, après des années de blessures, notamment au pied et à la hanche. Il a disputé son dernier match en coupe Davis, salué comme une légende vivante du sport mondial.

Marius Sure

Cap-Vert
un archipel sans stress



Le Cap-Vert est un pays situé sur les îles du même nom, perdues dans l'océan Atlantique, au sud de Madère et des Canaries, en face du Sénégal et de la Mauritanie. Si l'on trace une ligne droite à travers l'océan, on atteint le Brésil presque à la même distance que le Portugal.

Ce n'est pas un hasard : pendant plus de quatre siècles, le Cap-Vert fut une colonie portugaise, jusqu'à son indépendance en 1975. Son nom signifie littéralement « les îles du Cap Vert », bien que le vert y soit rare. Ces îles, nées des volcans, se dressent aujourd'hui au milieu de l'océan, baignées de soleil, de vent et de silence.

Les habitants plaisantent souvent : « Ici, pas de serpents, pas de scorpions, pas de stress. » Et c'est vrai. Le Cap-Vert est un pays sans hâte, sans industrie, sans agitation – mais plein de sourires et de chaleur. La mer y est turquoise, le sable blanc et doux, le vent léger, et les gens heureux. « No stress » – ce n'est pas un simple slogan touristique, c'est une philosophie de vie. Les Capverdiens exportent peu de choses : du poisson, de la musique, du grogue (boisson alcoolisée à base de canne à sucre) et un sentiment profond de sérénité. On vient ici pour une semaine de repos absolu, ou pour tout un hiver, afin d'oublier le bruit du monde et goûter la sérénité..

L'archipel compte dix grandes îles et huit petites, toutes d'origine volcanique. Autrefois, elles se trouvaient au croisement des routes commerciales reliant l'Afrique, l'Europe et le Nouveau Monde. Au XVIe siècle, elles devinrent l'un des centres de la traite des esclaves : les navires africains y faisaient escale avant de repartir vers le Brésil. Plus tard, après l'abolition de l'esclavage, le Cap-Vert devint un port d'escale pour les navires à vapeur. De ces époques restent encore des traces, dans les pierres, les visages et la musique.

Les Capverdiens sont des Créoles, descendants d'Africains et de Portugais. Leur langue, le créole capverdien, est une forme douce et musicale du portugais. Ils chantent beaucoup, avec cette mélancolie légère que porte leur musique, la morna. C'est un chant de la mer et de la nostalgie, rendu célèbre dans le monde entier par Cesária Évora, la « diva aux pieds nus ». Sa voix résonne encore dans les bars de Mindelo, sur les plages et dans les vieux ports. Grâce à elle, la morna est aujourd'hui inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Chaque île possède sa propre âme. Sal, dont le nom signifie « sel », est la plus connue des touristes. Autrefois, on y exploitait les salines de Pedra de Lume, creusées dans le cratère d'un ancien volcan. Aujourd'hui, on s'y baigne dans une eau si dense que le corps flotte sans effort. À Palmiera, petit village de pêcheurs, les maisons colorées sont couvertes de graffitis, les pêcheurs réparent leurs barques, les femmes vendent des souvenirs.



Non loin de là, les bassins naturels de Buracona abritent le célèbre « Œil bleu » – une grotte où la lumière du soleil, à certaines heures, colore l'eau d'un bleu irréel. Dans une autre baie, des requins-citrons nagent paisiblement autour des jambes des visiteurs. Ce sont des jeunes, inoffensifs – un véritable jardin d'enfance marin.

Sous l'eau, la vie foisonne : baleines, dauphins, tortues, thons, murènes, barracudas. Près de Sal, deux épaves reposent à trente mètres de profondeur – un paradis pour les plongeurs. Mais le spectacle le plus émouvant reste la naissance des petites tortues. Chaque été, elles sortent du sable pour rejoindre la mer, guidées par la lune. À peine un pour cent d'entre elles survivront. Des bénévoles du monde entier viennent protéger ces nids. Sur Sal, le projet Project Biodiversity permet même d'« adopter » une tortue et de recevoir un certificat à son nom.

La mer, ici, dicte le rythme. Catamarans, plongée, surf, pêche au gros – tout est possible. À bord du catamaran Sodade, on sert du prosecco et des cocktails pendant que les passagers piquent une tête, alors que l'équipage improvise un concert de tambours et de danse. Les pêcheurs, eux, partent chasser le thon et le marlin bleu – des géants de l'océan. Sur l'île de São Vicente, un marlin de quatre mètres et demi a été pêché il y a quelques années.

Mais le Cap-Vert, ce n'est pas que Sal. Boa Vista, avec ses dunes infinies, offre la plage de Santa Mónica – quarante kilomètres de sable désert. Santiago, la plus grande île, abrite la capitale Praia, le cœur politique du pays. Dans les terres, on découvre des baobabs et des dragons millénaires. La forteresse de São Filipe, au-dessus de la mer, rappelle encore les attaques de pirates.

São Vicente, c'est l'île de la musique, Mindelo sa scène à ciel ouvert. Santo Antão, montagneuse et verte, attire les randonneurs. São Nicolau garde ses sources d'eau douce et ses mystérieuses gravures rupestres. Fogo, « le feu », reste un volcan actif : on y cultive la vigne sur la cendre noire, et le vin, au goût fumé, y est unique. Brava, elle, est douce et fleurie – on l'appelle « l'île des fleurs ». Quant à Santa Luzia, elle est aujourd'hui inhabitée, préservée comme un sanctuaire naturel.

La cuisine capverdienne est simple et généreuse. Le plat national, la cachupa, est un ragoût épais de maïs, haricots, patate douce et viande. On y sert aussi du poisson frais, du thon, des homards et un mets rare : les percebes, ces « pouces-pieds » arrachés aux rochers, cuits dans l'eau de mer et servis avec du vin vert. Le tout accompagné d'une bière Strela, d'un verre de vin de Fogo ou de grogue, l'eau-de-vie de canne à sucre locale.

Le climat est un éternel été : entre 21 et 29 degrés toute l'année, 350 jours de soleil, presque jamais de pluie. Les vents océaniques adoucissent la chaleur, l'eau est claire, et le ciel immense. La monnaie, l'escudo capverdien, reste stable – environ 110 pour un euro.

Le Cap-Vert n'est pas seulement un lieu sur la carte. C'est un état d'esprit. Ici, on vit au rythme de la mer, on salue les passants, on danse sans raison, on chante sans scène. Et le soir, assis face aux vagues, on comprend enfin que « No stress » n'est pas une devise – c'est une manière d'être.



Olessia Khomenko

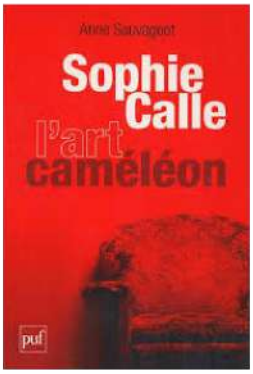
L'artiste photographe Sophie Calle



Sophie Calle est une artiste contemporaine née en 1953 à Paris. Elle est plasticienne, photographe, femme de lettres et réalisatrice française. Elle fait de sa vie une œuvre d'art, elle utilise des supports tels que des photos, des livres, des films, des vidéos pour mettre en scène des moments intimes qu'elle dévoile.

Sophie Calle, fortement influencée par l'entourage de son père, comme Martial Raysse, Arman ou Christian Boltanski, décide, assez jeune, de s'orienter vers la création artistique.

Avant de devenir une figure majeure de la scène artistique, elle a connu un parcours atypique. Dans les années 1970, elle quitte la France et voyage plusieurs années à travers le monde. Avant cela, elle a été une militante politique engagée, proche de courants maoïstes, féministes et de la Gauche prolétarienne. Elle s'est même rendue au Sud-Liban pour soutenir la cause pro-palestinienne.



À son retour à Paris, à la fin des années 1970, Sophie Calle change radicalement de voie. Elle commence à observer les inconnus dans la rue, à les suivre et à raconter leurs histoires à travers des photos et des textes. C'est ainsi que naît son univers artistique, entre enquête, autobiographie et fiction.
Ses premières œuvres, comme "Les Dormeurs" (1979) ou "Suite vénitienne" (1980), mêlent vie réelle et mise en scène. Elle y interroge la curiosité, l'intimité et le regard de l'autre.
Dans "Prenez soin de vous" (2007), l'une de ses œuvres les plus célèbres, elle transforme une lettre de rupture en une grande œuvre collective : 107 femmes l'interprètent selon leur métier, donnant ainsi mille voix à une même douleur.

Sophie Calle utilise l'art pour transformer ses expériences personnelles en histoires universelles. Son travail brouille les frontières entre réalité et fiction, art et vie, intime et public. Reconnue internationalement, elle a représenté la France à la Biennale de Venise en 2007. Sophie Calle se situe à la frontière entre photographie, écriture et performance. Son œuvre explore les thèmes de l'intimité, du regard, de l'absence et de la mémoire.



En 2023, le Musée national Picasso-Paris a accueilli la rétrospective "À toi de faire, ma mignonne" de Sophie Calle, une proposition singulière prenant place sur les quatre niveaux de l'Hôtel Salé. Plutôt que d'exposer Picasso de façon traditionnelle, l'artiste y déploie un regard personnel et décalé sur certaines œuvres emblématiques du maître en convoquant leurs images ou leur mémoire à travers textes, archives et créations propres, explorant des thèmes récurrents dans son travail comme la perte du regard ou la disparition. À la croisée de l'hommage et de l'introspection, cette exposition invite à une lecture intime et réflexive du dialogue entre son univers et celui de Picasso.



Focus sur son oeuvre de la tour Eiffel !
Dans la nuit du 5 au 6 octobre 2002, à l'occasion de la première édition de la Nuit Blanche à Paris, Sophie Calle a réalisé une performance artistique intitulée "Chambre avec vue". C'est au quatrième étage de la tour Eiffel, à plus de 300m de hauteur, que Sophie Calle a donné rendez-vous au public. Elle a d'abord installé son décor : une chambre de 6m², un siège, des fleurs, un tableau de Martial Raysse au mur son chat empaillé, des cartes postales. Et puis les panneaux, en forme de règle du jeu : « Ne dépassez pas cinq minutes », « Si je m'endors, prévenez le gardien ». Enfouie dans des draps blancs, entourée de coussins brodés de dentelle noire, elle portait une chemise de nuit en soie rose. Devant la porte un colosse organisait les entrées et les sorties. Elles étaient nombreuses, cent cinquante personnes, venues rencontrer l'artiste, pour lui raconter des histoires, vécues ou inventées. Bon nombre de visiteurs ont dû se contenter d'une montée vers le sommet de la tour Eiffel. Sophie Calle a accueilli les récits de 19h à 7h, avec une courte interruption au cœur de la nuit.
Elle témoigne : « J'en garde un sentiment de douceur incroyable, les gens étaient joueurs, généreux, de tous âges, des loubards et des intellos. C'était gai », « Il y avaient aussi beaucoup d'histoires d'enfance et de douleur, sans aucune violence. Les histoires s'enchaînaient, c'était extravagant, ils souriaient et pourtant ils avaient tant attendu ».

Aujourd'hui, Sophie Calle est considérée comme l'une des artistes françaises les plus originales et influentes de sa génération, une femme libre qui a su faire de sa vie une œuvre d'art.

ALBEROLA Sandrine

Qu'est-ce que l'immunité diplomatique ?

Entre privilèges et responsabilités

L'immunité diplomatique est un principe fondamental du droit international qui protège les diplomates et les agents consulaires contre les poursuites judiciaires dans le pays où ils sont en poste. On associe généralement à cette immunité les privilèges diplomatiques, qui constituent un ensemble complémentaire d'avantages accordés aux représentants des États. Cette immunité garantit que les agents exerçant leur fonction officielle sont protégés contre des poursuites civiles, administratives et pénales dans l'État accréditaire. Cette protection a pour objectif fondamental de garantir que les missions diplomatiques et consulaires puissent être accomplies efficacement et sans entrave. L'immunité diplomatique a été formellement établie dans le droit international par la convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques. Ce cadre juridique initial a été complété en avril 1963 pour préciser spécifiquement les relations consulaires. L'inviolabilité pour l'agent diplomatique lui assure la protection contre toute forme d'arrestation ou de détention, même temporaire, exception faite du flagrant délit. L'immunité de juridiction permet l'exemption de la compétence des tribunaux de l'État d'accueil en matière pénale, civile et administrative. Cette protection s'étend, avec des degrés variables, à l'ensemble des agents diplomatiques, au personnel administratif et technique, aux fonctionnaires consulaires de carrière ainsi qu'aux membres de leurs familles pendant leur séjour dans le pays hôte.



Passeport diplomatique de la République Française

Concernant les missions diplomatiques, l'inviolabilité protège les locaux officiels contre les perquisitions, les saisies ou les mesures d'exécution. Elle protège aussi la correspondance officielle contre toute saisie. Enfin elle permet aux valises diplomatiques ou consulaires d'être exemptées d'ouverture, de retenue ou de contrôles électroniques et à rayons X.

L'immunité de juridiction s'applique à la mission diplomatique si l'acte qui donne lieu au litige constitue un acte de puissance publique, c'est-à-dire un acte accompli par un État dans l'exercice de sa souveraineté et de son autorité publique, par opposition aux actes de gestion privée, ou a été accompli dans l'intérêt d'un service public.

Les hauts fonctionnaires d'organisations comme l'ONU, l'UE ou le FMI bénéficient aussi d'une immunité mais limitée à leurs actes officiels. Par exemple, dans l'affaire du Sofitel impliquant Dominique Strauss-Kahn dans une accusation d'agression sexuelle, l'ancien directeur du FMI a pu être arrêté aux États-Unis et poursuivi en justice car les faits qui lui ont été reprochés ne relevaient pas de ses fonctions officielles.

En cas d'infractions graves, le pays d'accueil peut solliciter auprès des autorités du pays d'origine la levée de l'immunité d'un agent diplomatique. Celle-ci nécessite exclusivement l'autorisation du pays que l'agent représente, formalisée par un accord écrit du Premier ministre avec le contreseing du ministre des Affaires étrangères du pays d'origine.

En 2023, à la suite d'accusations de violence et d'agression sexuelle, la France a demandé la levée d'immunité de l'ambassadeur libanais Rami Adwan. Mais le Liban n'a pas souhaité lever l'immunité de son diplomate et s'est contenté de le rappeler dans son pays d'origine, réduisant drastiquement les probabilités que l'homme comparaisse devant les tribunaux français. Le Liban conserve cependant la possibilité de le poursuivre en justice.



Passeport diplomatique des Etats-Unis d'Amérique

D'autre part, les Conventions de Vienne permettent un contournement de l'immunité diplomatique pour le pays hôte. Ainsi l'État accréditaire peut, à tout moment et sans justification, déclarer le chef de mission diplomatique ou tout membre de celle-ci comme "persona non grata", conduisant à son rappel ou mettant fin à ses fonctions auprès de la mission.

L'article 44 de la Convention de Vienne de 1961 établit que les privilèges et les immunités sont inaliénables, même en cas de rupture des relations diplomatiques ou de conflit entre États. Dans ce cas, l'État accréditant doit alors faciliter le rapatriement des personnes et des biens.
À noter que l'immunité diplomatique ne s'applique pas aux ressortissants du pays d'accueil qui bénéficieraient d'un statut diplomatique. C'est-à-dire que si un citoyen français travaille comme diplomate pour un pays étranger en France, il ne bénéficiera pas des mêmes protections qu'un diplomate de nationalité étrangère.

> L'État hôte peut à tout moment et sans justification, déclarer un agent diplomatique "persona non grata"

Le pays d'accueil conserve généralement sa juridiction sur ses propres citoyens, même s'ils représentent diplomatiquement un autre pays sur son territoire.
Cette exception vise à éviter qu'un pays ne perde sa capacité à exercer son autorité sur ses propres ressortissants simplement parce qu'ils occupent des fonctions diplomatiques pour le compte d'un pays étranger.
Le gouvernement français étant plus expansif que les conventions ne l'exigent, l'immunité est systématique en France, pour les diplomates, l'ensemble du personnel, ainsi qu'à toute leur famille, invités et employés de maison, et ce en toute situation, c'est-à-dire même en dehors de l'exercice des fonctions diplomatiques.
Bien que cette protection soit la bienvenue dans la plupart des cas, l'immunité diplomatique a constitué un défi pour le système judiciaire français dans plusieurs affaires.
Par exemple, Rifaat al-Assad, l'oncle de Bachar al-Assad, ancien vice-président syrien, a longtemps bénéficié d'un statut diplomatique qui a compliqué les enquêtes françaises le visant pour blanchiment d'argent et détournement de fonds publics. Bien que les procédures aient finalement abouti à des condamnations, son statut a longtemps retardé les investigations.
Autre exemple, plusieurs cas ont impliqué des diplomates de pays africains dans des affaires de corruption ou de détournement de biens publics. L'immunité a souvent nécessité des négociations diplomatiques complexes pour permettre aux enquêtes de progresser.
Enfin, dans des affaires de violences conjugales impliquant des diplomates, bien qu'elles aient été documentées, l'immunité a initialement empêché les poursuites, créant des situations délicates pour les victimes.

L'immunité diplomatique, outil essentiel aux relations internationales, soulève des questions similaires à celles posées par les immunités présidentielle et parlementaire. Ces dernières, bien que nécessaires pour protéger les institutions et garantir leur bon fonctionnement, comportent des risques d'impunité et d'abus de pouvoir. Elles reposent sur des valeurs fondamentales comme la séparation des pouvoirs et la protection des institutions démocratiques, mais doivent être encadrées pour éviter les excès.
Une réflexion sur l'équilibre entre privilèges et responsabilités s'impose donc pour préserver l'utilité de ces immunités tout en assurant transparence et responsabilité.

Camille Darmony

LES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE



Les femmes ont joué un rôle crucial, bien que longtemps sous-estimé, dans la résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale. Leur engagement s'est manifesté dans une diversité de formes, allant de la logistique aux opérations armées, et leur participation a souvent été rendue difficile par les préjugés de l'époque.

En 1939-1940, les femmes françaises n'avaient pas encore le droit de vote (accordé en 1944).
Elles étaient largement confinées aux rôles domestiques ou d'appoint dans la société mais la guerre et l'occupation ont bouleversé ces structures, et leur ont donné des responsabilités inédites.

Les femmes dans la résistance ont eu plusieurs missions comme agents de liaison et messagères, cette mission consistait à transporter des messages, des ordres et des informations que ce soit à vélo, en train ou à pied, souvent au risque de leur vie. Leur apparence "inoffensive" selon les stéréotypes de l'époque leur permettait de temps en temps d'échapper aux contrôles.
Elles avaient un autre rôle celui du renseignement et de l'espionnage ; cela consistait à écouter les conversations des Allemands, à collecter des informations militaires et à les transmettre aux réseaux alliés. Beaucoup travaillaient comme secrétaires ou employées dans des lieux stratégiques, dans les mairies ou les Kommandaturen qui étaient des locaux allemands où s'exercaient les commandements militaires.
D'autres fabriquaient ou distribuaient de faux papiers pour les Juifs, pour les résistants et pour les aviateurs alliés, elles guidaient des personnes traquées vers des zones libres ou vers l'étranger.
Moins nombreuses dans ce domaine, elles participaient parfois à des opérations de sabotage, certaines ont rejoint les maquis, souvent dans des fonctions de soins mais parfois aussi comme combattantes.
Beaucoup étaient infirmières ou agents de soutien logistique, elles accueillaient aussi des réunions clandestines, hébergeaient des résistants et cachaient des armes.

Les femmes dans la résistance ont pris beaucoup de risques, elles pouvait être arretées, torturées, déportées ou exécutées.
Au départ, Les femmes résistantes étaient souvent sous-estimées par les Allemands, mais les réseaux féminins furent de plus en plus surveillés. Celles qui étaient capturées subissaient fréquemment des violences sexuelles et psychologiques.

La reconnaissance de ces femmes après la Libération fut moindre, certes leur rôle a été reconnu mais de manière limitée. Seulement 6 femmes sur 1038 ont été faites Compagnons de la Libération, il s'agit de Marie Hackin, Berty Albrecht, Laure Diebold, Marcelle Henry, Emilienne Moreau-Evrard et Simone Michel-Lévy.
Leur contribution a cependant été essentielle à la survie et à l'efficacité des réseaux.

PRÉSENTATION DE 5 FEMMES EMBLÊMATIQUES



Lucie Aubrac

Militante et membre du cercle des dirigeants de Libération-Sud, elle s'adonne alors, entre ses cours, à de multiplent activités clandestines en juillet 1941, elle contribue à la parution du premier numéro du journal Libération, elle fabrique des faux papiers et aide des résistants à franchir la ligne de démarcation.



Marie Madeleine-Fourcade

Il existait un réseau de 1 500 personnes, dont un quart de femmes, travaillait pour les services secrets anglais. Marie-Madeleine Fourcade le dirige dans la zone occupée. Les missions consistent principalement à collecter et à transmettre des informations stratégiques, comme celles concernant les transports allemands de troupes. « Hérisson » est le surnom que Marie-Madeleine s'est donnée au sein du réseau. Elle prend d'énormes risques et manque de peu d'être arrêtée en novembre 1941.



Geneviève De Gaulle

Geneviève de Gaulle intègre la Résistance dès 1940 à l'âge de 19 ans. Elle entre en clandestinité et rejoint le mouvement Défense de la France qui regroupe des jeunes et des fonctionnaires autour d'un petit groupe d'étudiants de la Sorbonne. Elle est arrêtée, à la suite d'une trahison, par la Gestapo française, le 20 juillet 1943.



Berty Albrecht

En juin 1940, Berty Albrecht entre à l'usine et profite de cette situation, pour faire passer la ligne de démarcation à des prisonniers évadés.
Début 1941, elle commence à écrire les premiers bulletins de propagande du Mouvement de Libération nationale. Elle recrute pour le mouvement les premiers adhérents et collecte les premiers fonds.



Suzanne Spaak

Suzanne Spaak ne recule devant aucune tâche ; elle sillonne Paris pour trouver un hôpital disposé à prendre en charge des Juifs malades sous de faux noms. Elle met sa condition sociale à profit lorsque cela s'avère nécessaire, frappant aux portes des ecclésiastiques, des magistrats et des écrivains et leur rappelant leur devoir d'agir contre la persécution des Juifs et des opposants au régime. Dans d'autres cas, Spaak agit comme simple agent de la résistance, tapant et distribuant des prospectus. Elle est affectée au réseau de renseignements. Suzanne Spaak est particulièrement attirée par l'idée de sauver la vie des enfants juifs courant le risque d'être déportés.

LES JUMEAUX SIAMOIS

Cette appellation désigne communément les jumeaux fusionnés symétriques, réunis par une partie de leur corps au cours du développement embryonnaire.

Ils doivent leur nom à Chang et Eng Bunker, des jumeaux fusionnés originaires du Siam qui ont vécu de 1811 à 1874. Ils étaient réunis par le processus xiphoïde, exhibé en Amérique et en Europe durant le XIXe siècle.

Cette pathologie ne survient que lors de grossesse gémellaire avec une seule poche des eaux pour les deux fœtus. La fusion des deux est alors un accident très rare du développement embryonnaire dont le mécanisme est incertain et les causes inconnues. Le diagnostic est échographique ; il conduit généralement à une interruption de grossesse. À terme, une éventuelle opération pour les séparer après la naissance, si elle est jugée possible ou nécessaire, représente une intervention lourde et difficile.

Ce phénomène peut s'observer que ce soit dans le monde animal ou végétal.

La fréquence des jumeaux siamois est très faible, de 1 sur 50000 à 1 sur 100000 naissances. Les sœurs siamoises sont plus fréquentes que les frères. La plus grande proportion de filles se retrouvent chez les siamois unis par le thorax, alors que l'on retrouve une majorité de garçons unis par le bassin. Il n'existe pas d'explications pour ces différences. Il n'y a pas de risque de récurrence. Le fait d'avoir eu des siamois, ne constitue pas un risque d'en avoir d'autres.

Aucun facteur n'a été associé de façon significative aux jumeaux siamois. En particulier, on ne trouve pas d'anomalies chromosomiques, l'ensemble des chromosomes sont normaux.

Depuis les années 2000, la fréquence des siamois diminue en raison de diagnostics plus précoces suivis d'interruptions de grossesse. La procréation médicalement assistée (PMA) augmente les risques de grossesses multiples, dont celui de jumeaux fusionnés qui est 8 fois plus élevé. Celle-ci paraît variable selon les régions du monde. Cette variation serait liée à des différences de systèmes de surveillance échographique de la grossesse, et d'enregistrement des morts fœtales.

La formation des jumeaux survient très tôt lors du développement de l'embryon, quelques jours seulement après la fécondation. À partir de là, il existe deux théories principales sur la formation embryologique des siamois. L'une propose une séparation incomplète du disque embryonnaire, survenant entre le 13e et le 15e jour de gestation. L'autre suggère une fusion secondaire de deux embryons jumeaux déjà séparés, à partir d'un seul œuf fécondé et surviendrait à un stade embryonnaire un peu plus tardif, mais ce sont aussi les cas les plus rares.

Le diagnostic de jumeaux fusionnés, amène un bilan plus précis des organes communs et du site de jonction, par une IRM réalisée au mieux entre la 24e et 40e semaines de grossesse. En France, le bilan médical a pour but d'apporter un conseil précoce aux familles, et d'informer sur les modalités de prise en charge. L'objectif principal est de minimiser la morbidité maternelle par une interruption de grossesse ou une césarienne programmée à l'approche du terme. L'autre objectif est la survie des jumeaux lorsque cela est demandé par les parents.

Typiquement, 25 % des bébés nés vivants, ont une espérance de vie suffisante pour être candidats à une séparation qui se fait à l'âge de 2 à 4 mois ou de 6 à 12 mois, après un bilan et discussion. Ce temps est nécessaire pour permettre aux jumeaux de se stabiliser, pour faire un bilan des organes communs, et pour envisager la préparation des équipes chirugicales.

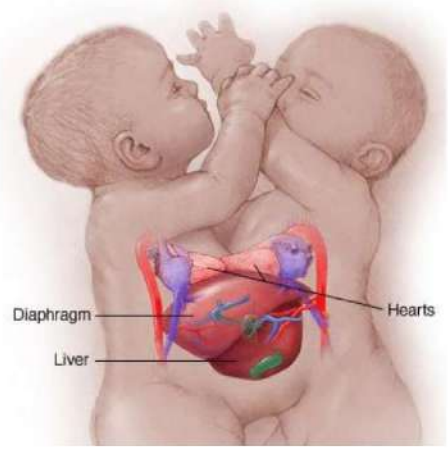
Cette intervention peut-être complexe, elle nécessite deux équipes d'anesthésistes. Il s'agit d'une chirurgie lourde, difficile, longue et risquée pour les petits patients. Les médecins n'hésitent pas à refuser de réaliser l'opération ou à la stopper en cours de réalisation si le chirurgien s'aperçoit du trop grand risque pour le malade.

Il n'existait qu'une douzaine d'équipes chirurgicales dans le monde capables de tenter ces interventions. Une équipe française de l'hôpital Necker à Paris a réussi cette scission en février 2009.

La séparation de jumeaux siamois pose des problèmes éthiques difficiles, voire de véritables dilemmes selon les circonstances et les situations. Les principes généraux les plus souvent acceptés sont que chaque jumeau conjoint est une personne et un sujet de droit, et que la décision médicale est collective, engageant une équipe soignante multidisciplinaire, selon l'accord des parents dûment informés et dans le respect de leurs valeurs familiales. Le but étant d'obtenir deux individus libres, capables de mener une existence autonome, ce qui nécessite deux cerveaux séparés et indépendants.







Sandrine KOLECKI

Mozart : entre génie, mythes et fragilités humaines



Le nom de Wolfgang Amadeus Mozart est familier à presque tout le monde, même à ceux qui n'ont jamais écouté consciemment de musique classique. Ses mélodies sont reconnaissables dès les premières mesures, et son image de génie s'est depuis longtemps transformée en symbole culturel. Pourtant, derrière cette familiarité se cache un paradoxe : nous connaissons mieux la musique de Mozart que l'homme lui-même. Or sa vie ne fut pas seulement une suite de triomphes, mais aussi un tissu de faits étonnants, de contradictions et de légendes qui rendent ce personnage bien plus complexe que le portrait académique des manuels scolaires.

Mozart était un enfant prodige au sens le plus littéral du terme. Dès l'âge de trois ans, il reproduisait des mélodies sur les instruments à clavier, et à cinq ans, il composait déjà de courtes pièces que son père consignait soigneusement dans un cahier. La famille Mozart comptait sept enfants, mais seuls deux atteignirent l'âge adulte : Wolfgang et sa sœur aînée Maria Anna, dite Nannerl. Tous deux révélèrent très tôt des dons musicaux, et au début, c'est même Nannerl qui semblait promise à un brillant avenir. Cependant, le talent exceptionnel du cadet éclipsa rapidement toutes les attentes, transformant l'enfance de Wolfgang en une succession de concerts et de voyages.

Accompagné de son père, Wolfgang a parcouru l'Europe, se produisant dans les cours royales, les salons aristocratiques et devant les plus hauts dignitaires. On l'exhibait comme une merveille, une preuve vivante que l'esprit humain ne connaît pas de limites. À six ans, il maîtrisait non seulement le clavecin, mais avait également appris presque seul à jouer du violon. Paradoxalement, son oreille d'une extrême sensibilité le rendait vulnérable : jusqu'à l'âge de dix ans environ, il redoutait le son isolé de la trompette, trop brutal et trop puissant pour sa perception délicate. Derrière l'enthousiasme du public se cachaient la fatigue, les maladies et une pression constante. Mozart n'eut guère l'occasion de vivre une enfance ordinaire : il vivait déjà la vie d'un artiste.

Son éducation, tout comme celle de sa sœur, fut entièrement prise en charge par leur père. Aucun des deux enfants ne fréquenta l'école, mais l'enseignement qu'ils reçurent était exigeant et varié. Wolfgang se passionnait pour chaque nouvelle matière avec un tel enthousiasme qu'il en oubliait parfois même la musique. Lorsqu'il apprenait l'arithmétique, les murs et les sols de la maison se couvraient de chiffres et de calculs tracés à la craie.

La mémoire prodigieuse de Mozart donna naissance à de nombreuses légendes. La plus célèbre concerne le "Miserere", une œuvre exécutée exclusivement dans la chapelle Sixtine et dont la reproduction était interdite. Après l'avoir entendue une seule fois, le jeune Mozart parvint à en retranscrire la polyphonie complexe de mémoire. Cet exploit impressionna tant les autorités ecclésiastiques qu'il fut récompensé au lieu d'être sanctionné. Peu après, il devint le plus jeune membre de l'Académie philharmonique de Bologne et le plus jeune récipiendaire de l'ordre de l'Éperon d'or — des distinctions exceptionnelles même pour des musiciens chevronnés.

Avec les années, l'image du « gentil génie » commença à se fissurer. Mozart adulte n'était ni docile ni commode. Dans la vie quotidienne, il préférait se faire appeler simplement Wolfgang, évitant les formes trop solennelles de son nom. Son sens de l'humour, parfois grossier voire vulgaire, choquait ses contemporains. Ses lettres regorgent de jeux de mots enfantins, de rimes absurdes et d'expressions triviales difficilement conciliables avec l'image du compositeur raffiné. Mais c'est précisément là que se révélait son humanité : Mozart ne cherchait pas à être parfait, il cherchait à être vrai.

Le plus grand défi de sa vie fut sans doute sa volonté d'indépendance. Au XVIIIe siècle, un compositeur était généralement au service d'une cour ou d'une institution religieuse. Mozart, lui, aspirait à la liberté. Il renonça à une position stable mais humiliante et tenta de vivre de son art. Ce choix eut un coût : l'insécurité financière. Il accumula les dettes, écrivit des lettres implorant de l'aide, tout en composant une musique qui est aujourd'hui considérée comme l'un des sommets de la culture universelle.

L'empereur Joseph II alla jusqu'à organiser des concours artistiques entre ses favoris, Mozart et le compositeur de cour Antonio Salieri, leur demandant d'écrire chacun un opéra comique en un acte. La victoire officielle revint à Salieri, mais l'histoire se montra plus clémente envers Mozart. De son vivant, "Les Noces de Figaro" ne rencontrèrent pas un succès éclatant à Vienne et furent retirées de l'affiche après quelques représentations. Ironie du sort, c'est Salieri lui-même qui contribua plus tard à remettre l'œuvre à l'honneur, la considérant comme le chef-d'œuvre opératique de Mozart.

L'idée largement répandue selon laquelle Mozart serait mort dans une misère absolue ne correspond qu'en partie à la réalité. Il connaissait certes de graves difficultés financières, mais il n'était ni oublié ni exclu de la vie musicale. Sa mort à l'âge de trente-cinq ans bouleversa ses contemporains. Son enterrement modeste, conforme aux usages viennois de l'époque, donna naissance au mythe de la fosse commune. En réalité, seules les élites pouvaient alors se permettre une tombe individuelle et un monument funéraire.

"La période la plus mystérieuse de la vie de Mozart est sans doute celle de la composition du Requiem." Une commande anonyme, sa santé déclinante et sa peur de la mort ont nourri de nombreuses légendes. Mozart croyait écrire cette œuvre pour ses propres funérailles. Il mourut avant de l'achever, ce qui renforça encore le mythe. Aujourd'hui, le "Requiem" reste l'une de ses œuvres les plus célèbres.

La légende selon laquelle Salieri aurait empoisonné Mozart est tout aussi persistante. Trop théâtrale pour être vraie, elle ne repose sur aucun fondement historique et fut popularisée bien plus tard par la littérature et le théâtre. En réalité, il n'existait pas de haine mortelle entre les deux compositeurs, et Salieri apporta même son aide à la famille de Mozart après sa disparition.

Peut-être le plus grand mystère de Mozart réside-t-il dans le fait que sa musique a survécu à tous les mythes. Elle n'a pas besoin d'explications. Elle unit légèreté et profondeur, joie et inquiétude, simplicité et réflexion philosophique. Elle semble avoir été écrite non pour une époque précise, mais pour toutes à la fois.

Mozart n'était ni irréprochable, ni riche, ni serein. Il vécut intensément, composa sans relâche, comme s'il était pressé par le temps. Peut-être est-ce pour cela qu'en une vie si courte, il parvint à dire en musique plus que d'autres en plusieurs décennies. Son histoire nous rappelle que le génie ne se présente pas toujours sous la forme que l'on imagine — mais qu'il se reconnaît presque toujours à son œuvre inoubliable.

Olessia Khomenko

Les voitures électriques, quels constats aujourd'hui

Fin 2024, le nombre de voitures entièrement électriques dans le monde a atteint les 54 millions. En 2023, la majorité de ces véhicules se trouvaient en Chine (57 %), en Europe (24 %) et aux États-Unis (12,5 %). En décembre 2021, les ventes de voitures électriques en Europe ont dépassé celles des voitures diesel. Les principales raisons de cet essor sont issues d'une prise de conscience environnementale accrue, des incitations gouvernementales, des progrès technologiques réduisant les coûts et améliorant l'autonomie, ainsi que du développement des infrastructures de recharge.

Le bilan énergétique et écologique des véhicules électriques est cependant alourdi par la nécessité de produire des batteries moins consommatrices de métaux rares ou toxiques, ce qui peut rendre les processus de fabrication plus complexes et énergivores, et introduire de nouveaux matériaux néfastes pour l'environnement. Ce bilan est aussi amplifié par la production d'électricité supplémentaire requise et par la mise en place d'un réseau de bornes de recharge, impliquant des millions de kilomètres de fil de cuivre et des coûts d'enfouissement et de renforcement des lignes électriques. De plus, l'apparition des deux-roues électriques ou à assistance électrique augmente la consommation d'électricité et de ressources naturelles.



Avant un débat en 2018, l'Association des constructeurs européens d'automobiles s'est opposée à une transition rapide vers les véhicules électriques, craignant des pertes d'emplois dans l'industrie automobile européenne. Mais des études montrent que l'électromobilité pourrait réduire les importations de pétrole et créer des emplois dans les secteurs des batteries et des énergies renouvelables. Malgré le lobbying de l'ACEA, le Parlement européen a adopté des objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO2 et un quota de 40 % de véhicules « propres » d'ici 2030.

En 2016, les voitures électriques étaient plus coûteuses que les voitures thermiques, tant à l'achat qu'à l'usage, en raison des bas prix des carburants et des anciens modèles de batteries. Cependant, en France, grâce au bonus de 6 000 € en 2018, le coût total de possession d'une voiture électrique est devenu inférieur à celui des autres technologies de propulsion, selon l'UFC-Que Choisir. De plus, avec la baisse des coûts de production, les véhicules électriques et hybrides rechargeables devraient être compétitifs avec les voitures thermiques à partir de 2025, même sans bonus.

Une flotte importante de véhicules électriques pourrait compliquer l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité si tous sont rechargés en même temps pendant les pics de consommation. Il a été suggéré d'intégrer les véhicules électriques aux réseaux intelligents, créant ainsi un "internet de l'énergie". Les batteries des véhicules serviraient de stockage temporaire et mobile, absorbant les excédents d'électricité et les restituant au réseau lors des pics de consommation. Ce système de "véhicule-réseau" permettrait d'éviter les surcharges du réseau en décalant la demande d'électricité des ménages. Avec ce concept de recharge "intelligente", l'augmentation nécessaire de la production électrique serait modérée. En 2030, les voitures électriques devraient consommer moins de 4 % de l'électricité mondiale. En France, 15 millions de véhicules électriques augmenteraient la consommation électrique de 8 %, un défi gérable si la recharge est bien répartie dans la journée. Actuellement, 90 % des recharges se font à domicile ou au travail. L'Agence internationale de l'énergie met en garde contre les risques de pénuries de matériaux critiques dus à la transition énergétique, notamment avec le développement des véhicules électriques. Un véhicule électrique nécessite plus de 200 kg de minerais, contre six fois moins pour une voiture thermique. Les véhicules électriques utilisent du cuivre, du graphite, du lithium, du nickel et du cobalt, tandis que les voitures thermiques n'utilisent que du cuivre et du manganèse. L'AIE recommande de diversifier les approvisionnements, de constituer des stocks stratégiques, de développer le recyclage, de rechercher des technologies innovantes pour remplacer certains matériaux et d'explorer d'autres sources d'approvisionnement.

Une étude de l'Institut mobilités en transition pour WWF France révèle que



les véhicules "inutilement trop lourds", comme les gros SUV avec des batteries de 100 kWh, menacent la soutenabilité de la transition écologique en augmentant le risque de pénurie de matières premières, notamment le lithium, le nickel et le cobalt. L'étude suggère de supprimer le bonus écologique pour les modèles pesant plus de 1,6 tonne. Une autre étude de l'Institut français des relations internationales en novembre 2023 arrive à des conclusions similaires : un scénario de "sobriété", où le parc automobile diminuerait de 15 % et la taille moyenne des batteries serait limitée à 40 kWh, permettrait à la France de réduire de 38 % la demande en lithium, manganèse, cobalt et cuivre. En octobre 2022, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie considère que l'électrification du parc automobile est essentielle pour décarboner les transports, bien que la voiture électrique ne soit pas neutre en carbone. Pour optimiser son bilan carbone, l'Ademe recommande de limiter la capacité de la batterie à 60 kWh. Dans ces conditions, une voiture électrique en France a un impact carbone deux à trois fois inférieur à celui d'un modèle thermique similaire. L'Ademe conseille de recharger à domicile et d'éviter la recharge rapide, qui coûte environ 40 € pour 300 km contre 10 € à domicile et 30 € pour un véhicule thermique. Les bornes de recharge rapide posent également des problèmes d'infrastructure et de demande d'électricité.

Une enquête de l'université technique d'Eindhoven montre que les voitures électriques ont un bilan carbone bien inférieur à celui des modèles diesel ou essence. Bien que leur fabrication soit plus émettrice de CO_2, l'énergie utilisée est bien moins polluante. De plus, contrairement aux voitures thermiques, les véhicules électriques ne produisent pas d'oxyde d'azote ce qui contribue à la réduction de la pollution atmosphérique. Par contre, en raison de leur poids, les voitures électriques usent davantage les pneus, bien que le freinage régénératif réduise l'usure des freins. Elles n'émettent pas de polluants atmosphériques liés à la combustion, mais des particules fines locales proviennent toujours de l'abrasion des pneus et de la route.

Une attention particulière est portée sur le recyclage des composants des voitures électriques en raison de la présence de matériaux polluants et de métaux lourds. Depuis 2006, l'Union Européenne impose le recyclage d'au moins 50 % de la masse des batteries lithium-ion.

En conclusion, les voitures électriques progressent en termes d'efficacité et de satisfaction, avec une adoption croissante. Cependant des défis persistent, notamment en matière de production durable et de construction d'infrastructures. Une approche équilibrée est essentielle pour maximiser leurs avantages tout en minimisant leurs impacts négatifs.

Camille Darmony

Peut-on vivre dans une ville-musée ?

La question invite à réfléchir sur la coexistence entre patrimoine et vie contemporaine. Pour tenter d'y répondre, intéressons-nous à définir ce qu'est une ville-musée et ce que signifie y vivre, au sens d'habiter. Entre conservation et exigences d'une vie urbaine moderne, les deux sont-ils compatibles ?



Le terme de ville-musée renvoie généralement à une ville à forte valeur culturelle, patrimoniale et historique. Son urbanisme, son architecture et son histoire suscitent de l'intêret dont la conséquence est une forte activité touristique. Celle-ci, dans un cercle vertueux, influe sur les choix politiques en matière de conservation et de préservation. Mais les efforts de la ville-musée ne s'arrêtent pas là.

Lieux remarquablement conservés, au point d'être assimilés à des musées à ciel ouvert, ces villes ont du caractère, une atmosphère bouillonnante d'activités et des quartiers animés. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, au vu de leur exceptionnelle préservation, elles sont tout sauf des villes figées. L'offre de loisirs y est riche et de qualité : festivals, musées, monuments, etc.

L'attention pour ces villes se concentre sur les atouts incontestables de leurs territoires. L'entretien constant du bâti ancien et de l'environnement, tout comme l'attention particulière vouée aux déplacements est une nécessité pour maintenir leur attractivité. L'objectif de cette sauvegarde est d'offrir continuellement un décor unique, une esthétique particulière et un cadre patrimonial singulier.

En effet, l'enjeu est considérable car le tourisme patrimonial qui en découle, génère des revenus, dynamise le commerce local et soutient l'emploi. Il peut aussi favoriser un fort sentiment d'identité et d'appartenance. Quant à leur qualité de vie, en raison des réglementations de préservation, ces villes peuvent échapper à l'urbanisation anarchique et maintenir un espace public valorisé.

Parmi tant d'autres, sont considérés comme villes-musées Carcassonne, Venise, New York, Florence, Saint Petersbourg, Tokyo, Barcelone ou encore Athènes. La valeur patrimoniale se construit également dans le monde contemporain avec une ville telle que Dubaï qui est largement tournée vers le futur. La liste est longue.

Toutefois, la politique menée par les municipalités des villes-musées se confronte à des limites et des difficultés. La préservation patrimoniale implique souvent des restrictions : rénovations coûteuses avec l'impossibilité de modifier un bâtiment et l'interdiction d'aménager des infrastructures telles que les enseignes, les antennes ou encore les ascenseurs. Le tout, contraint par les architectes des bâtiments de France qui ont pour mission de s'assurer du respect du patrimoine.

En conséquence, la difficulté à intégrer les fonctions contemporaines influe sur une forme de muséification du cadre urbain, et nuance le propos développé en début de cet article. En voulant trop conserver le passé, la ville peut perdre sa vitalité et rentrer en contradiction avec les exigences du temps présent. Citons par exemple les progrès faits en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la difficulté de les intégrer dans un cadre patrimonial. Les dérogations sont nombreuses au profit de la préservation d'une esthétique urbaine qui ne supporterait pas ces aménagements, pourtant nécessaires aux habitants concernés.

La priorité donnée au tourisme, qui réclame les

traces du passé, a d'autres conséquences inévitables. La perte de vitalité dont il est question plus haut touche essentiellement la population locale. Les services essentiels tels que, par exemple, les écoles ou les services médicaux se raréfient, des nuisances apparaissent, les familles désertent les quartiers et les zones à forte valeur patrimoniale. Les loyers deviennent élevés, les logements sont transformés en locations saisonnières. Les commerces de proximité cèdent la place à des boutiques de souvenirs : c'est le cas, par exemple, dans le coeur historique de Prague où absolument tous les rez-de-chaussées ont perdu leurs commerces et services adressés aux Pragois. Il faut lever la tête pour profiter de la beauté architecturale du site. La vie locale est altérée et disparait au profit d'un décor patrimonial destiné aux touristes. En fin de compte, le danger de la touristification excessive peut conduire la ville-musée à se vider de ses propres habitants et à les remplacer par des visiteurs.



Il n'est pas donné à tout le monde de vivre à la fois avec les atouts et les contraintes dans de telles villes. Vivre, au sens premier du mot, c'est mener sa vie à sa guise, de manière indépendante, libéré des contraintes imposées par l'extérieur. C'est vivre quelque part et occuper durablement un lieu. Or, nous l'avons vu, la coexistence entre patrimoine et vie contemporaine est nécessairement contrainte. Mais bien au delà du patrimoine, c'est la cohabitation avec le touriste, cet étranger qui aura totalement influé sur les choix de développement de la ville-musée, qui engendre le plus de difficultés. La gestion du tourisme est alors primordiale car vivre avec cet "autre", c'est accepter les contraintes qui en découlent, négocier les usages collectifs et les règles de la vie sociale. La cohabitation peut devenir source de solidarité tout autant que source de confrontations.

Vivre dans un lieu, c'est bien plus que posséder un logement. C'est passer sans cesse de l'intérieur de son habitation vers l'extérieur. Un permanent va-et-vient entre le dedans et le dehors, entre l'intimité de son chez-soi et la vie trépidante de la ville. Lorsque l'on sort de son domicile, c'est le plus souvent pour aller gagner sa vie, rejoindre l'espace public, l'école, un lieu de culte, un centre commercial. C'est retrouver la vie sociale dans les restaurants, les cafés, les salles de sport, les musées, les cinémas. Vivre, c'est également se déplacer en bénéficiant des transports publics. L'habitant, à qui manquent certains aspects de cette vie, peut se sentir frustré, voire exclu.

Notons néanmoins que certaines villes-musées réussissent à préserver leur histoire tout en intégrant des solutions modernes. Portées par une politique volontariste, les municipalités concernées privilégient l'usage de matériaux réversibles ou encore instaurent des mobilités douces. Pour palier le risque d'une ville figée, elles la pensent comme un espace vivant, où le patrimoine est une ressource et non une contrainte. Par ailleurs il est attesté que les politiques de préservation les plus réussies sont souvent celles qui impliquent les citoyens dans les décisions et dans la vie culturelle afin d'éviter que la ville ne devienne un décor vidé de sens.

En somme, il est possible de vivre dans une ville-musée, mais à condition que celle-ci ne se réduise pas à son rôle de vitrine patrimoniale. Cela suppose de ne pas sacrifier la ville vivante. Le défi réside dans un équilibre entre mémoire du passé et besoins du présent, entre attrait touristique et qualité de vie des habitants. Sans cela, la ville-musée risque de devenir une ville fantôme, transformée en décor figé, vidée de ses habitants. L'habitant originaire doit s'adapter aux contraintes, tandis que d'autres populations font délibérement le choix de venir s'installer dans ces lieux touristiques afin de profiter de leur effervescence et d'une vie intense. La ville est vécue alors comme une expérience à part entière. En définitive, à qui profite la ville-musée ?

Agnieszka Beauruelle

HIP-HOP

Le nom « hip-hop » est une combinaison entre le mot anglais « hip », qui signifie « branché », et le mot « hop », qui se traduit plutôt par sauter ou danser.

Le hip-hop est à la fois une culture et un genre de musique populaire, né à la fin des années 1960 et le début des années 1970 dans le sud du Bronx, à New York. Il fusionne des styles musicaux comme le funk, le disco, le reggae et le jazz, et utilise des instruments variés comme les platines, les boîtes à rythmes, les synthétiseurs, les guitares et la voix.



La culture hip-hop est structurée autour de cinq pratiques artistiques, le rap, le djing, le breakdance, le graffiti, le beatboxing. La musique hip-hop est souvent réduite au rap, bien que le terme « rap » désigne uniquement la partie vocale. La musique peut aussi se limiter aux beats des DJ, c'est à dire à la structure rythmique de leurs compositions musicales.

Initialement ancré dans les ghettos afro-américains et latinos de New York, le hip-hop s'est progressivement diffusé à travers les États-Unis puis dans le monde entier, devenant dès les années 1980-1990 une culture urbaine prédominante.

Les périodes clés du hip-hop ont eut lieu dans les années 1980 avec la New Scool, c'est la première vague populaire, incarnée par Run-DMC, LL Cool J... Pendant 10 ans, la création musicale voit l'émergence et la reconnaissance des artistes tels que Public Enemy, Eric B. & Rakim, Beastie Boys, A Tribe Calleb Quest... Ensuite la période Gangsta rap explore davantage la vie urbaine violente et les inégalités sociales avec Schooly D, NWA, Ice T, Ice Cube...

Aujourd'hui, le hip-hop est une culture mondiale, présente sur tous les continents. Il influence la mode, la danse, le langage, l'art et bien sûr, la musique. C'est un moyen pour des millions de jeunes de s'exprimer, de créer, et de revendiquer leur réalité et leur identité.

L'affaire du chlordécone aux Antilles

Historiquement, les Antilles étaient dévolues à la culture du café et du cacao dont la production s'est développée dès le 17e siècle grâce à l'attrait de la boisson cacaotée en Europe. Malheureusement, le tremblement de terre de 1927 et les très violents cyclones de 1928 ont anéanti les cacaoyers de ces îles. Le café a connu le même essor et le même sort. Ces deux cultures ont donc été remplacées au début du XXe siècle par la culture des bananes, bien plus lucrative.

Les Antilles pratiquent la monoculture, c'est à dire que la culture des bananes est très largement majoritaire sur ces îles, les rendant hautement dépendantes de la bonne santé des bananiers. Cette dépendance créé un risque, une grande fragilité : qu'arriverait-il si un insecte ravageur venu d'orient s'attaquait aux bananiers ?

Le charançon des bananiers

Le charançon, voilà cet ennemi craint, qui peut décimer les plantations de bananiers. Ce sont les larves de cet insecte qui font d'énormes ravages sur les cultures : les larves se développent et vivent bien à l'abri des regards dans le bulbe et la tige de celui-ci. Elles creusent des galeries et se nourrissent de ses tissus jusqu'à provoquer sa chute. Lorsque les dégâts sont visibles, il est trop tard.

Dès 1928, les premières infestations ont obligé les cultivateurs à expérimenter différentes techniques : piégeage avec des morceaux de bananiers et application de produits toxiques comme le vert-de-Paris. Avec le temps, d'autres poisons ont été testés et certains ont montré un effet répulsif C'est le début d'une lutte chimique intensive. En 1970, un nouvel insecticide est disponible : le chlordécone, commercialisé sous le nom de Kepone, beaucoup plus efficace que les autres insecticides grâce à sa longue réma-nence d'action.

Le chlordécone

En France, son homologation par le ministère de l'Agriculture est rejeté à deux reprises car il est déjà reconnu comme polluant organique persis-tant. Pourtant son utilisation devient intensive aux Antilles à partir de 1973. En 1975, un scandale sanitaire éclate au sein de l'usine Hopewell en Virginie (USA) où est fabriqué le chlordécone : les ouvriers ont développé de sévères troubles neurologiques et testiculaires après une exposition à de fortes doses. L'usine ferme ses portes. Et pourtant, le chlordécone continue d'être utilisé aux Antilles grâce aux stocks constitués par les cultivateurs.

Prolongation douteuse

À la fin des années 1970, le brevet est racheté par une entreprise martiniquaise alors même que les connaissances sur les effets néfastes du chlordécone sont claires, connues et nombreuses. Mais à la même période les aléas climatiques provoquent une résurgence de l'infestation des charançons (cyclones David en 1979 et Allen en 1980). Les autorités prolongent donc, encore, l'autorisation d'utilisation du chlordécone alors même que l'Organisation Mondiale de la Santé le déclare cancéro-gène en 1979.

En 1981, contre toute attente, le nouveau produit à base de chlordécone, le Curlone, obtient l'autorisation d'être commercialisé. Les dérogations successives accordées par les ministres de l'Agriculture permettent son utilisation officielle jusqu'en 1993. Dans les faits, son usage a persisté jusqu'au milieu des années 2000 grâce à un délai de tolérance pour épuiser les stocks.

Quelles conséquences ?

Cette utilisation massive de chlordécone n'est pas sans conséquence. Le chlordécone a finalement contaminé l'eau et les denrées alimentaires. L'impact sur les populations est inévitable : il est cancérogène et c'est un perturbateur endocrinien, il interfère avec le système hormonal. Les effets directs sur les ouvriers et ouvrières agricoles étaient déjà clairement constatés en 1974, en témoigne cette grève importante qu'ils ont mené cette année-là pour demander

l'arrêt de l'utilisation de ce pesticide. Ils ont été en première ligne des contaminations, ils décèdent de nombreuses maladies dont le cancer de la prostate qui présente, aux Antilles, le taux le plus élevé au monde. Depuis 1981, il y a un excès de décès par cancer colorectal, de l'estomac, du pancréas, de la prostate et des hémopathies malignes, ainsi que de très nombreux décès liés au diabète, à la maladie de Parkinson, d'Alzheimer, aux cardiopathies, à la pneumonie et aux maladies de la peau.

Le chlordécone est tellement répandu aux Antilles que plus de 90% de la population est contaminée ! Comme le chlordécone restera dans les sols pendants encore 600 ans, les futures générations seront aussi victimes de ce fléau. Aujourd'hui, avant même d'être né, un enfant subit déjà les effets du chlordécone : la fertilité de sa mère a diminué de 25%, l'exposition au cours des périodes pré- et post-natales a un impact négatif sur les facultés cognitives et le comportement de ces enfants qui présentent, en plus, un risque augmenté de prématurité.

Un procès ?

Ce n'est qu'en 1999 que le scandale sanitaire éclate : les analyses faites dans les cours d'eau révèlent que le taux de ce pesticide dépasse gravement les normes.

En 2005, le premier rapport d'information est publié, il met en lumière les manquements manifestes dans les parcours d'autorisation, d'homologation et de dérogation du chlordécone. En 2006, les premières plaintes d'associations sont déposées pour mise en danger d'autrui et administration de substances nuisibles ayant porté atteinte à l'intégrité physique d'autrui.

Il faut, cependant, attendre 2019 pour que soit rendu le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le sujet : l'État est le « *premier responsable* », « *l'État a fait subir des risques inconsidérés, au vu des connaissances scientifiques de l'époque, aux populations et aux territoires de Guadeloupe et de Martinique* », « *la production bananière a trop souvent pris le pas sur la sauvegarde de la santé publique et de l'environnement* ». Selon les éléments rassemblés par la commission d'enquête, l'État connaissait la dangerosité de la molécule et son caractère persistant dans l'environnement dès 1969 !

2023, 17 ans après les premières plaintes, un non-lieu est prononcé : les magistrates ont estimé qu'il était trop difficile « de rapporter la preuve pénale des faits dénoncés ». Les parties civiles ont fait appel, la décision a été mise en délibéré au 23 mars 2026... le dossier n'est pas clos !

Quel avenir et comment se protéger ?

Il va falloir vivre avec. Encore 600 ans. À partir de 2008, le gouvernement met en place des plans d'actions, dits « plan chlordécone », pour tenter de réduire l'exposition de la population à cet insecticide. Les objectifs sont :

- de protéger la santé des populations avec la mise en place de dispositifs d'accompagnement,
- de tendre vers le zéro chlordécone dans l'alimentation (analyses gratuites des sols, du fourrage et des eaux, accompagnement des agriculteurs pour décontaminer les cheptels et cultiver des produits sains en zone contaminée),
- prendre en charge les impacts dans les domaines affectés (indemnisation, aide aux pêcheurs, aux agriculteurs).

Un site internet a été mis en place pour répondre aux attentes des populations avec pour objectif de limiter au maximum le taux de chlordécone dans le sang : www.chlordecone-info.fr
Ce site présente les aliments à risque comme les légumes racines et des recommandations sur les comportements à éviter et ceux à privilégier : seuls des comportements stricts permettront à la population de faire baisser leur taux de chlordécone dans le sang et, de fait, les risques en découlant.

Déborah Janocka

Lady Gaga



Qui ne connaît pas Lady Gaga ? L'artiste prend ce pseudonyme grâce à la chanson du groupe Queen " Radio Gaga" ! De son vrai nom Stefani Joanne Angelina Germanotta, née en 1986 à New York ; Lady Gaga est une auteure-compositrice, interprète, productrice, actrice,et philanthrope américaine. Elle fait ses débuts sur la scène musicale rock indépendante à Manhattan , avant de se faire connaître avec son premier album, "The Fame" en 2008, qui reçoit un immense succès commercial à travers le monde. Son second album "The Fame Monster" sorti en 2009 est également très bien accueilli par la critique et lui offre une tournée mondiale : The Monster Ball Tour, qui est considéré comme l'un des spectacles les plus lucratifs de tous les temps.



En quelques années, la diva de la Pop devient une super star enchaînant les tournées internationales , sa renommée et sa prestance sur scène sont telles que les plus grands couturiers, à l'instar de Gucci et Versace, lui ouvrent leur porte. Elle crée sa propre ligne de cosmétiques en proposant des parfums comme "Fame" en 2012 ou "Eau de Gaga" en 2014.

En août 2017, la chanteuse se lance dans le "Joanne World Tour" et en septembre de la même année, un documentaire éponyme "Gaga, Five Foot Two" diffusé en exclusivité sur Netflix lui est dédié. L'artiste y révèle souffrir de la fibromyalgie depuis plusieur années. Ainsi son état de santé l'oblige à reporter les dates européennes du "Joanne World Tour". Malgré ce contre-temps, la tournée s'avère être un énorme succès commercial, ce triomphe mondial la propulse en tête des ventes parmi les artistes féminines.



Lady Gaga parle ouvertement de sa lutte contre la fibromyalgie, une maladie chronique qui affecte les muscles, les ligaments et les tendons. Elle révèle son diagnostic en 2017, après avoir souffert de douleurs intenses qui ont affecté sa capacité à se produire sur scène. Dans une interview publique, elle explique que cette maladie lui cause des douleurs diffuses, de la fatigue et des difficultés dans ses activités quotidiennes. Elle a également du mettre sa carrière entre parenthèses pour prendre soin de sa santé et pour sensibiliser le public à cette maladie, elle évoque l'impact émotionnel et physique de la fibromyalgie sur sa vie, ainsi que du caractère invisible de cette pathologie, qui rend plus difficile la compréhension par autrui des difficultés qu'elle rencontre. Dans son plaidoyer, elle souhaite également informer le grand public aux douleurs chroniques et à la santé mentale. En témoignant en toute transparence de son vécu, l'artiste contribue ainsi à une meilleure visibilité et une plus juste prise en charge de la fibromyalgie et des autres maladies chroniques.

Outre le fait que Lady Gaga soit une super star internationale et malgré ses problèmes de santé, elle accorde beaucoup de son temps et de son énergie à diverses œuvres caritatives ; les causes qu'elle soutient tendent à favoriser l'accès à l'éducation, la lutte contre la pauvreté, l'assistance aux personnes en situation de handicap et l'insertion sociale et professionnelle,

En 2012, Lady Gaga fonde son association à but non lucratif, la " Born This Way Foundation" ayant pour mission d'encourager tout individu dans l'expression et l'affirmation de soi et, notamment les jeunes, en les aidant et en soutenant chaque communauté. L'organisation a été appelée ainsi en référence sa chanson "Born This Way" figurant dans l'album du même nom sorti en 2011.



De par sa carrière, sa notoriété et son engagement associatif, Lady Gaga fait partie des personnalités ayant une reconnaissance mondiale et un fort engagement militant.

Sébastien.P

L'association
POISSON D'AVRIL

Structure d'insertion
par l'activité économique

VOUS INVITE À DÉCOUVRIR SES CRÉATIONS

LES OBJETS PRÉSENTÉS ICI SONT VISIBLES DANS NOTRE BOUTIQUE PARTAGÉE AVEC LA RUCHE, SUR FACEBOOK, INSTAGRAM OU LORS DE NOS PARTICIPATIONS À DES EXPO-VENTES.



DÉCOUVREZ NOTRE SITE,
NOTRE CATALOGUE
&
NOS NUMÉROS ARCHIVÉS

https://www.pda-falaise.fr